

Le CESE a adopté son avis "Addictions au tabac et à l'alcool"

DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 09/01/2019

Saisine liée : [LES ADDICTIONS AU TABAC ET À L'ALCOOL](#)

[Etienne Caniard](#) et [Marie-Josée Augé-Caumon](#), au nom de la [section des affaires sociales et de la santé](#), présidée par [Aminata Koné](#), ont présenté à l'occasion de la plénière du 9 janvier le projet d'avis "[Les addictions au tabac et à l'alcool](#)".

Le tabagisme et la consommation nocive d'alcool représentent respectivement les première et deuxième causes de mortalité évitable.

[Télécharger l'avis](#)

[Télécharger la fiche de synthèse](#)

Etait également au programme de la plénière un retour sur les suites de l'avis « [La réforme des fonds structurels européens](#) », rapporté par [Jean-Luc Bennahmias](#), rapporteur et [Adria Houbairi](#), au nom de la [section des affaires européennes et internationales](#), présidée par [Jean-Marie Cambacères](#).

Le tabac provoque chaque année la mort de plus de 73 000 personnes. Il est la première cause de mortalité par cancer, il contribue à la survenue de maladies respiratoires, il accroît les risques de maladies cardio-vasculaires précoces et d'hypertension artérielle. L'alcool est quant à lui responsable de 49 000 décès par an. Il est la première cause de mortalité prématurée, la première cause de mortalité chez les 18-25 ans. Un enfant naît chaque jour avec une conséquence de l'exposition parentale à l'alcool. Il est l'un des premiers motifs d'hospitalisation. Il contribue à l'insécurité routière et aux actes de violences. Il est enfin, pour les proches et les familles, une épreuve quotidienne, sociale et psychologique.

Le CESE a travaillé sur le sujet en partenariat avec la [Cour des comptes](#) et partage le constat qu'elle a formulé dans différents travaux d'une absence de cohérence, de continuité et de suivi des politiques publiques.

Les préconisations de l'avis s'articulent autour de 3 axes :

fonder les politiques sur la réalité des dommages ;

créer les conditions d'une rencontre précoce avec le soin ;

proposer des réponses adaptées à la diversité des besoins et des parcours de vie.

L'avis a été adopté avec 133 voix pour, 35 contre, 6 abstentions.